BULLETIN MUNICIPAL



L'A. S. L. B. M.

AUJOURD'HUI ... ET DEMAIN

ÉDITORIAL

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A. S. L. B . M.

RÉSULTATS

TERRAIN - VESTIAIRES

VIE SCOLAIRE

ÉLECTION AU COMITÉ DES PARENTS

NOEL A L'ÉCOLE

POMPIERS

COMITÉ DES FÊTES

COMITÉ DE JUMELAGE

ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION DES AINÉS

LA BOUILLE A TRAVERS LE PASSÉ

HECTOR MALOT

ÉTAT-CIVIL

QUÊTES MARIAGES

Editorial

Voici le neuvième numéro du Bulletin Municipal. Il est le premier d'une nouvelle décennie.

Et même si vous ne recevez ce Bulletin qu'en février (ce qui est très probable), je me permets de vous présenter à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et cette nouvelle décennie. Je laisse à chacun le soin de choisir ce qu'il souhaite pour lui-même et les siens. Je vous transmets aussi les vœux de M. WHITAKER, le nouveau chairman (maire) de WHITCHURCH.

Je pense que cette année verra démarrer le chantier du VRACQ. Les obstacles administratifs sont tous aplanis. Quant à la Salle des Fêtes, les dossiers qui la concernent ont été déposés à la Préfecture. Avant d'en entreprendre la construction, il nous faut attendre que les subventions nous soient attribuées. Son emplacement a été légèrement modifié : elle sera située, non pas en bordure de Seine, mais à mi-chemin entre la Seine et la route de Moulineaux.

Par ailleurs, nous serons sans doute amenés à commencer dès cette année l'aménagement des terrains du Port Automne, au-delà de l'arboretum, pour avoir un terrain de football qui convienne.

Ainsi donc la vie continue, et qu'elle vous soit douce...

Docteur Daniel CHEVALLIER.

AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 1979

L'an mil neuf cent soixante-dix-neuf à 21 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Présents: Mme BERNIÈRES; MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, BOULET, CHAPERON, FACQ, LEFEEZ, LENOUVEL, THOMAS Jean, THOMAS Jean-Jacques.

AMÉNAGEMENT DU VRACQ PROJET DE COMPROMIS DE VENTE ET DE PROTOCOLE

Le Maire donne lecture au Conseil du compromis de vente et du protocole qu'il se propose de signer avec M. JOURDAN, Promoteur chargé de l'aménagement du Vracq. Lecture faite le Conseil autorise le Maire à signer ces documents sous réserve des adjonctions suivantes :

1 - Le programme doit être réalisé dans les cinq années qui suivent la cession des terrains. La non exécution dudit programme au terme du délai précité constituera une condition résolutoire de la vente.

La Municipalité de La Bouille redeviendrait propriétaire de la parcelle cédée, à charge pour elle de rembourser le prix perçu et les frais d'achat et financiers afférents à l'acquisition du terrain par la S.C.I. du Vracq.

- 2 M. JOURDAN s'engage, dans les rapports avec la Municipalité, à réaliser le projet de construction tel qu'il est déterminé sur le plan de masse, ce plan pouvant être modifié, d'un commun accord, par l'une ou l'autre des parties.
- 3 La parcelle rétrocédée à M. JOURDAN sera diminuée de la surface d'emprise de la salle polyvalente.
 - 4 Le terrain sera soumis à l'estimation des Domaines.

SALLE POLYVALENTE

M. le Maire soumet au Conseil le projet de salle polyvalente préparé par M. ADRIEN, Architecte. Cette salle de type A 1000 SAE, recueille l'agrément du Conseil qui demande cependant, une réduction de la partie réservée au Club Photo et l'aménagement d'un bureau au local des pompiers.

PROJET DE CONSTRUCTION DE VESTIAIRES SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

M. le Maire expose au Conseil qu'en raison des dimensions trop petites du terrain de football et de l'absence de vestiaires dans l'enceinte du terrain, l'équipe Première de l'Amicale Sportive La Bouille-Moulineaux ne pourra pas cette année jouer à La Bouille les matches officiels. Il regrette que le Conseil Municipal n'ait pas été informé officiellement en temps voulu, des besoins du Club de Football. Pour permettre à la Ligue de Normandie d'autoriser à nouveau le déroulement de ces matches sur le terrain communal, il convient d'y faire les modifications nécessaires et de construire des vestiaires dans les délais les plus brefs.

Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la construction de vestiaires, et charge M. ADRIEN, Architecte, de préparer le dossier technique.

CREATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ « ZAD »

Le Maire rappelle que, dans le cadre du plan d'occupation des sols, il a été prévu l'urbanisation de la zone du VRACQ. Les travaux s'étendront, dans le premier temps, sur une superficie de 3 ha 50 a et permettront la construction de 150 logements environ.

Dans ces conditions, il est souhaitable que la Commune puisse exercer un droit de préemption; c'est pourquoi, le Maire indique au Conseil qu'il se propose de demander à Monsieur le Préfet, la création d'une Zone d'Aménagement Différé (Z.A.D.) pour les zones du VRACQ NA a et NA définies par le plan d'occupation des sols.

Ouï cet exposé, le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE, A 18 H. 30

RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS DE VERRES

Le Maire donne lecture au Conseil du projet de contrat qu'il se propose de signer avec la Société « France Verre-Containers », dont le siège social est rue Marconi, Zone Industrielle, La Maine Maromme, pour la récupération et l'enlèvement des verres, produits, objets ou déchets en verre.

Après délibération, le Conseil autorise le Maire à signer ce contrat sous réserve des modifications apportées au cours de lecture.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS D'ÉLÈVES DU CANTON DE GRAND-COURONNE - HORAIRES DE LA LIGNE DESSERVANT LES LYCÉES DE SOTTEVILLE

M. CHAPERON signale que le Conseil Syndical a pris la décision de modifier comme suit, à compter du Jeudi 11 Octobre, les horaires des cars de retour, de la ligne desservant les Lycées de Sotteville, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis :

Le départ du car partant actuellement à 17 h 20 sera avancé à 16 heures au Lycée M. Sembat et à 16 h 10 au Lycée des Bruyères, le 2° car partira à 17 h 55 du Lycée M.-Sembat et à 18 h 05 du Lycée des Bruyères.

Les autres horaires restent inchangés.

ACHAT DU GARAGE JOFFET

Le Conseil Municipal autorise le Maire à négocier l'achat du garage JOFFET pour le prix maximum de cent soixante-dix mille francs, frais compris, sous réserve de l'accord du Service des Domaines et de l'acceptation par le Vendeur, d'un délai de trois mois pour le règlement à compter de la signature de l'acte.

CIRCULATION RUE DU COLONEL-PERIN ET PLACE DE LA LIBÉRATION

M. FESSARD signale que la rue du Colonel-Perin et la Place de la Libération sont souvent obstruées par les voitures des parents des élèves de l'école venant conduire ou chercher leurs enfants, provoquant des embouteillages et empêchant toute circulation.

Pour empêcher le renouvellement de teis faits, le Conseil demande au Maire d'écrire à la Directrice pour qu'elle invite les parents à garer leurs voitures ailleurs.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1979, A 21 H.

L'an mil neuf cent soixante-dix-neuf, à 21 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, en séance publique sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire

Présents: Mme BERNIÈRES; MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, BOULET, CHAPERON, FACQ, LEFEEZ, LENOUVEL, THOMAS Jean-Jacques, THOMAS Jean.

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 1978

Réuni sous la présidence de M. THOMAS Jean, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de l'exercice 1978, dont l'excédent global s'élève à 26 089,60 F.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE L'EXERCICE 1979

Réuni sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire, le Conseil Municipal approuve les propositions de recettes et de dépenses du Budget Supplémentaire de l'exercice 1979.

SALLE POLYVALENTE

En raison du coût trop élevé du projet initial, un nouveau projet moins onéreux de salle polyvalente, établi par M. ADRIEN,

Architecte, est soumis au Conseil. Après examen, le Conseil approuve le nouveau projet qui sera financé par les subventions départementales et un emprunt.

VESTIAIRES

Le Conseil approuve également le projet de vestiaires à construire sur le terrain de sports, préparé par M. ADRIEN. La dépense est subventionnable à 50 % par le département.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Après avoir pris connaissance du dossier du Plan d'Occupation des Sols, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en Mairie du 22 Janvier au 7 Mars 1979, le Conseil déclare n'avoir aucune objection à formuler et approuve le dossier tel qu'il a été mis au point suivant les conclusions du Groupe de Travail.

PERSONNEL COMMUNAL CRÉATION D'UN EMPLOI D'HOMME D'ÉQUIPE

Le Conseil décide de créer, à compter du 1er Janvier 1980, un emploi permanent d'homme d'équipe 2e catégorie.

R. FITTE.





La saison marche bien pour l'A.S.B.L.M. Mais beaucoup d'habitants de La Bouille ont été surpris de ne plus voir jouer l'équipe Première sur le terrain communal.

Je pense que chacun sait maintenant pourquoi. Mais je rappellerai brièvement les faits.

Pour la saison précédente, la Fédération de Football avait accordé une dérogation permettant que les matches de l'équipe Première soient disputés à La Bouille, bien que le terrain et les vestiaires ne soient pas conformes au règlement du football. Cette dérogation n'a pas été renouvelée pour l'année 79-80, parce que ces matches pouvaient désormais être joués sur le nouveau terrain de Moulineaux.

La Municipalité de La Bouille n'a été informée de cette situation que tardivement (trop tardivement pour que des nouvelles dispositions puissent être prises) et indirectement, l'A.S.B.L.M. n'a jamais demandé officiellement, c'est-à-dire par lettre ou au cours d'une réunion publique du Conseil Municipal, que soient apportées au terrain et aux vestiaires, les modifications qui auraient permis à l'équipe Première de continuer à jouer à La Bouille.

Dès que j'ai été mis au courant de cette situation, j'ai pris contact avec M. CORNIER, responsable de la Ligue, qui est venu à La Bouille et qui nous a indiqué les modifications qu'il fallait apporter au terrain : modification du tracé et construction de vestiaires appropriés.

Le Conseil Municipal (séance du 27 Septembre 79) a décidé de réaliser ces modifications. A cette date, les dimensions du terrain, bien qu'inférieures à celles qu'exige le règlement, pouvaient encore être acceptées. Le plan des vestiaires fut donc établi, le financement assuré, le permis de construire et les subventions allaient être demandés.

Mais alors survint un nouvel événement.

Toujours par le « téléphone arabe », et non officiellement par l'A.S.B.L.M., le Conseil Municipal fut informé, que l'année prochaine, très probablement, en raison de nouvelles dispositions prises par la Ligue, l'équipe Première jouerait en Promotion d'Honneur. Et que pour ces matches, le terrain devait avoir impérativement 100 mètres de long et 60 mètres de large. Ce qui est matériellement impossible avec le terrain communal actuel. Ceux qui l'ont aménagé n'ont pas pensé que le Club obtiendrait de tels résultats, car les règlements étaient alors les mêmes qu'aujourd'hui...

Le Conseil Municipal a donc décidé de « geler » momentanément le projet des vestiaires (17 millions anciens) qui auraient été inutiles avant même d'être terminés.

Et j'ai demandé au Port Autonome la location de 6 hectares, au-delà de l'arboretum, où nous pourrions, comme je le disais dans l'éditorial, aménager un terrain de football qui convienne. Ce serait le premier élément d'un ensemble de sports et de loisirs que la Commune aimerait voir réaliser sur les terrains du Port Autonome.

D. CHEVALLIER.

VIE SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 1979-1980

ÉLECTIONS AU COMITÉ DE PARENTS

Résultats du Scrutin du 17 Novembre 1979

Ont été nommés :

Membres Titulaires du Comité :

Mme COHEN Brigitte

Mme FACQ Marie-France

M. LEMARIEY Daniel

Membre Suppléant du Comité :

Mme DE SAGAZAN Elisabeth

NOËL A L'ÉCOLE

Dès les premiers jours du mois de décembre, on voit les vitres des classes se garnir, peu à peu, de décorations diverses : petits sapins, sabots, 'étoiles, découpages de toutes sortes. Aux fenêtres pendent des guirlandes scintillantes et, dans un coin de la salle, se dresse le sapin, roi des forêts, tout couvert d'étoiles briliantes et de boules multicolores, devenu, pour quelques jours, le roi de l'école.

Avec quel soin et quel empressement chacun participe à cette décoration ! En cette fin d'année, on veut que la classe soit plus belle, plus attirante.

Le dernier jour du trimestre, le 20 décembre, c'est la fête. Quelques enfants ont apporté des disques et tout le monde écoute, avec recueillement, les merveilleux contes et les beaux chants de Noël que l'on reprend en chœur au refrain.

Enfin c'est la distribution tant attendue. Les plus jeunes reçoivent des jouets, modestes peut-être, mais combien appréciés, et les plus grands des livres, sans oublier les traditionnelles friandises : petits pains, oranges, bonbons.

A 16 h 30, on se quitte en se disant : bonnes vacances, joyeux Noël et à l'année prochaine. Vraiment, ce dernier jour de classe de l'année en est un des plus beaux.

R. FITTE

ALLO 18

Au cours du second semestre 1979, les activités de nos Sapeurs-Pompiers bénévoles ont été variées : incendie, destruction de nids de guêpes, sauvetage d'animaux, etc... Le matériel actuel dont nous disposons, bien pris en mains par l'ensemble du Centre d'Interventions, est, vous l'avez constaté, d'une réelle efficacité et nous permet d'intervenir dans les meilleurs délais.

Dans le salle polyvalente du «futur» La Bouille, il est prévu un local décent et fonctionnel à notre intention, ce qui permettra une protection du matériel beaucoup plus efficace qu'à l'heure actuelle.

Vous trouverez ci-dessous les statistiques des interventions faites en 1979 :

CENTRE D'INTERVENTIONS ANNÉE 1979 - STATISTIQUES des INTERVENTIONS

	J	F	М	Α	М	J	J	_A	S	0	N	D	TOTAL
Incendies	1			1	2	1	1		2		2	1	8 3 —
Assistances, Accidents voie publique Opérations diverses Fausses alertes Sauvetages de personnes		1	3 1	3	1	1 1 2	3	12 2	5 2	1 2	2 1	2	1 37 8 3
	5	1	4	4	3	5	4	14	9	3	5	3	60
Détail des opérations diverses									GFGANIPPEN PAREN				
Véhicules tombés en Seine Destruction essaims de guêpes Fuites d'eau Dégagement voie publique Sauvetage d'animaux Protections des biens	2	1	3	2		1	2	10 1 1	4	1	1	2	3 17 4 7 5
	3	1	3	3		1	3	12	5	2	2	2	37
Assistance aux victimes d'accidents									}				
Incendies						1				1	1		2 2
		2555111211131115		1	140000000000000000000000000000000000000	2				1	1		4

En ce début d'année, les Officiers, Sous-Officiers et Sapeurs tiennent à remercier bien vivement tous les habitants de notre Commune et des Communes placées dans leur secteur, de leur générosité, lors du passage des délégués de leur Amicale locale.

Lieutenant M. LEFEEZ.

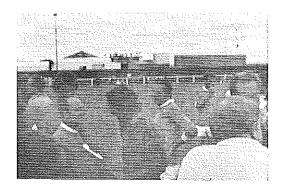
COMITÉ DES FÊTES

Dans le dernier Builetin Municipal, je vous annonçais le programme des Fétes de La Bouille 1979, placées sous le signe des fantômes.

Le 24 Juillet dernier, les fantômes étaient au rendez-vous. C'était vraiment « LA BOUILLE HANTÉE » I...

Il y avait des sorcières, des squelettes, des loups-garous, tous plus affreux les uns que les autres, qui se bousculaient dans ce joyeux charivari bon enfant qui est notre spécialité.

Auparavant, il y avait eu « LES 24 HEURES DE LA BOUILLE », une autre spécialité, courue sur un magnifique circuit à 8 pistes installé au Grenier à Sel, par Marc JOYEUX et ses amis, Olivier CHAPERON, Régis SAGOT et Jean-Yves MINETTE. Les vainqueurs de cette épreuve furent l'équipage Pascale CHAPERON - Olivier CHAPERON - Carole DESHAYES.



Le Dimanche après-midi, les amateurs de bon football purent applaudir les exploits des joueurs, au cours d'un match opposant les Sapeurs-Pompiers à une Sélection Communale. Score de ce match : 6 à 2 pour les Pompiers. Cette journée fut couronnée par un feu d'artifice tiré des bords de la Seine.

Et maintenant, tournous-nous vers l'année 1980 qui vient de commencer.

Le 30 Novembre eut lieu à la Mairie, une réunion du Comité des Fêtes très importante.

Il y eut d'abord l'élection du nouveau bureau, dont voici la composition ;

Président : J.-P. FACQ; Vice-Président : G. COHEN; Secrétaire : R. FITTE'; Trésorière : Mme FITTE.

Nous avons ensuite établi le programme des Fêtes pour l'année 1980 :

- Le prochain Loto a lieu le 9 Février, au Grenier à Sel.
- Le Salon de Mai se tiendra du 15 Mai au 26 Mai.
- La Kermesse organisée avec le Comité de Jumelage, aura lieu le 8 Juin.
- Enfin, nous avons décidé d'avancer d'un mois la date de la Fête. La Fête de La Bouille aura donc lieu du 21 Juin au 24 Juin, afin que tous les habitants de la Commune puissent y participer.

J.-P. FACQ.

LA VIE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Après la visite chaleureuse de la Chorale de Whitchurch, en Septembre dernier, visite sur laquelle nous ne reviendrons pas, puisque la presse régionale en a longuement parlé, les frimas de la mauvaise saison ont mis en sommeil les échanges entre Whitchurch et La Bouille, sommeil en apparence seulement, car tout comme la nature prépare en secret le réveil du Printemps, le Comité de Jumelage prépare avec tenacité et persévérance, les activités de l'année 1980.

Dès le mois d'Avril, un groupe de garçons de Withchurch viendra nous rendre visite et nous espérons bien que les sportifs Bouillais prendront une revanche méritée; le programme de cette visite est pratiquement au point et nous pensons que ce week-end sera une rencontre fort agréable entre les Jeunes de nos deux petites cités.

C'est au mois de Mai qu'un groupe de jeunes filles de La Bouille traversera la Manche pour prendre contact avec Withchurch; là-bas, on se préoccupe déjà d'élaborer un programme de visites et d'activités qui leur soit agréable : j'ai entendu parler d'une visite du Château Royal et de la coquette bourgade de Windsor qui devrait rallier tous les suffrages, et lorsque l'on sait que ces jeunes filles auront à leur disposition un car pendant tout leur séjour Outre-Manche, c'est un beau voyage que se propose de leur offrir le Comité de Jumelage.

Dès que la date de ce séjour sera arrêtée, elles recevront une circulaire leur donnant tous les détails nécessaires pour s'y inscrire.

Le 8 Juin, la kermesse, fruit de l'union entre le Comité des Fêtes et le Comité de Jumelage rassemblera, comme l'an dernier, toutes les bonnes volontés et nous savons d'avance que ce sera un succès, car d'une part, instruits par l'expérience, nous sommes déjà au travail pour en faire une grande kermesse; nous avons l'espoir d'y voir un ou plusieurs stands Britanniques, tenus par des amis de Withchurch, ce qui sera fort sympathique, de même que le fait que la kermesse commencera, non plus le Dimanche matin, mais le Samedi après-midi.

Après la coupure des vacances d'été, fin Septembre, nous aurons le grand plaisir de recevoir, à La Bouille, le bureau du Comité de Jumelage de Withchurch, ainsi que le nouveau Maire, M. WHITTAKER; ce seront de véritables retrouvailles, car aussi curieux que cela paraisse, depuis la signature du Jumelage, les deux Comités ne se sont pas rencontrés ! Ce n'est pas par hasard, les uns et les autres avons voulu donner la priorité aux jeunes, mais également à ceux qui ne connaissent pas encore la ville jumelle; nous continuerons d'ailleurs dans cette politique, mais nos amis anglais ont pensé, à juste titre, qu'il était temps de se revoir, de faire le point autrement que par téléphone et par lettre, c'est donc avec grand plaisir que nous nous retrouverons pour parler de l'avenir et entre autres choses du voyage des Anciens à Withchurch, que nous n'avons pas oublié et qui est programmé pour le Printemps 1981.

Espérons que tous ces projets deviendront réalité, c'est le vœu que nous formons en ce début d'année 1980, afin de renforcer les contacts et les liens déjà solides entre nos deux cités.

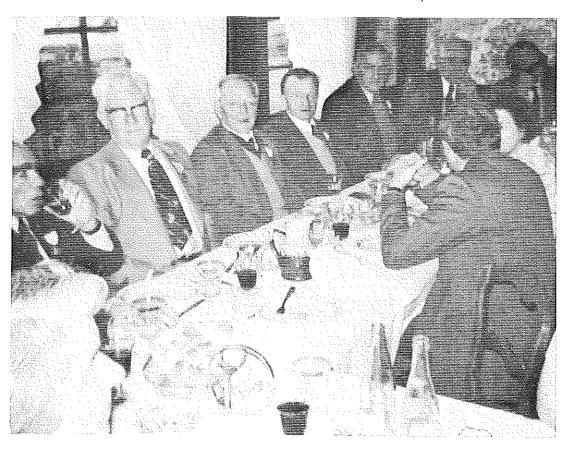
M. BALTUS Mme BERNIÈRES

ANCIENS COMBATTANTS

Les cérémonies du 11 Novembre ont revêtu, cette année, un éclat particulier. En effet, à midi, à la Mairie, le Docteur CHEVALLIER remettait à cinq de ses concitoyens, la Croix du Combattant. Ainsi, Messieurs Raymond BERNIÈRES, Jean BRITT, Achille CARPENTIER, Marcel RIVIÈRE et André TERNON ont reçu cette marque de reconnaissance bien méritée.

Auparavant, comme tous les ans, hommage avait été rendu au cimetière, à la mémoire de ceux qui sont tombés en combattant pour la défense de la France et de nos libertés.

Après la cérémonie à la Mairie, le traditionnel banquet réunit au Bellevue les Anciens Combattants et des représentants de la Municipalité.



ASSOCIATION AMICALE DES AÎNÉS

Depuis la parution du dernier bulletin, les activités de notre Association se sont régulièrement poursuivies. Chaque mois, nous avons eu notre petite réunion amicale avec une bonne moyenne de fréquentation. Les participants sont heureux de se retrouver et de faire, soit une partie de cartes, soit un jeu de scrable, soit de bavarder tout en faisant - quelquefois quelque travail d'aiguille. Des personnes dévouées, qu'il me plait ici de remercier, préparent le café (ordinaire ou décaféïné). Une ou plusieurs tasses sont servies à chacun - ou bien du vin - accompagnées de biscuits ou comme en Octobre, d'une belle tarte offerte par un restaurateur généreux.

Au mois de Juillet, l'Amicale a participé à la Retraite aux Parapluies, en défilant avec un char représentant «Les Sorcières». La confection du char, sa conduite dans les petites rues de notre cité, a nécessité l'effort actif de quelques bénévoles. Je ne dévoileral pas ici la personnalité des sorcières masquées, mais celles-ci, ainsi que le char ont été particulièrement applaudis.

Le 27 Octobre, un Loto a été organisé au Grenier à Sel. Bonne affaire pour notre caisse et également pour les heureux gagnants qui ont emporté des lots de grande valeur, après une soirée amusante. Merci à nos donateurs.

Au mois de Novembre, grâce à M. l'Abbé Calippe, une aimable personne nous a présenté et commenté avec talent des vues prises au Kénia et en Ethiopie, nous montrant des monuments et des coutumes de ces pays lointains.

En Décembre, nous avons tenté une première. Celle de la Vente-Exposition des objets confectionnés par les Aînés. Malgré nos craintes, ce fut une réussite. Notre reconnaissance aux artistes qui ont bien voulu exposer leurs travaux. Nous recommencerons l'année prochaine.

Le 18, un peu en avance en raison des exigences du calendrier, le Colis de Noël a été distribué. Tous les adhérents sont venus chercher le leur, sauf ceux qui, malades ou absents par force, ont été servis par de dévoués bénévoles.

Le mois de Janvier, le 13, a été agrémenté par la Galette des Rois offerte par la Commune. Ce fut l'occasion d'une joyeuse s'éance, ou une fois de plus, nos chanteurs se sont mis en valeur. Ceci est pour moi l'occasion de remercier une fois de plus la Municipalité pour l'aide qu'elle apporte à notre Association en organisant pour les Ainés une grande sortie, en nous octroyant une subvention, nous donnant toutes sortes de facilités dont l'utilisation du Grenier à Sel. Nous fondons beaucoup d'espoir sur la salle polyvalente en préparation. Nous pensons y trouver un lieu de réunion vraiment approprié.

La marche de notre Association continue; ainsi en Février, le 24, nous irons au Théâtre des Arts assister à une représentation de «La Veuve Joyeuse». Les amateurs doivent se faire inscrire rapidement.

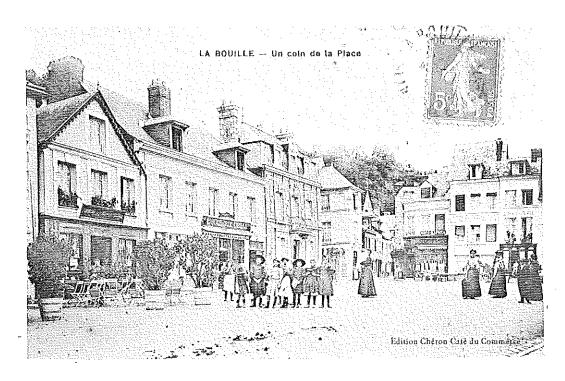
A tous nos Membres Actifs et Honoraires, à Monsieur le Maire, aux Conseillers Municipaux, à tous nos Amis, je présente mes vœux de bonne et heureuse année 1980. Que nos malades guérissent, que les familles dans la peine reçoivent nos consolations. La santé est le bien que je souhaite à tous,

Le Président, DECHAVANNE

P.S. - Aux dernières nouvelles, nous apprenons que le Théâtre des Arts affiche complet pour la représentation de « La Veuve Joyeuse » du Dimanche 24 Février. Il sera peut-être possible d'y assister en soirée, le Vendredi 22 ou le Samedi 23. Dans le cas contraire, nous essaierons de trouver une autre sortie.

LA BOUILLE A TRAVERS LE PASSÉ (suite)

AU CŒUR DE LA BOUILLE



Au sortir du vaisseau de pierre, la fièvre de la rue, aux dimanches et fêtes, trouble à nouveau l'humble contemplatif que croisent les autos, que bousculent les passants, touristes ou cyclistes aux assemblées des Saintes Clotilde et Madeleine, ou qu'harcèle le frêle appel du bac.

Car la cale est ici, juste en face le porche moderne, invitant à l'embarquement sur le large bateau plat que remorque un canot à moteur remplaçant les rameurs qui, jadis, de leurs muscles robustes, halaient la lourde machine et sa cargaison jusqu'aux Saulaies de Sahurs.

L'ancien horaire avec départs aux heures et demies a été respecté, tant sont pérennes les usages de la marine.

Dans les intervalles propices aux divagations et fugues brèves, l'équipage se disperse, fait des courses pour les gens de l'autre côté, s'arrête quelques instants au seuil d'un café voisin, ou regarde philosophiquement l'eau qui s'écoule emportant peut-être vers l'amont ou l'aval, ses rêves et aspirations

En été, le repos s'impose sous les ombrages de la maison du passeur, à Sahurs, où s'arrêtent les autocars assurant la liaison entre les villages de la rive droite et La Bouille, Parfois une famille de saitimbanques aux minables voltures que traînent deux petits ânes, attend, elle aussi, le coup de cloche qui, après un embarquement périlleux pouvant disloquer l'attelage et blesser les animaux, le rejettera sur d'autres routes de misères ou de rapines.

La gare des autocars Joffet est à deux pas, d'où l'on aperçoit la nouvelle Mairie-Ecole au campanile original, dont le drakkar-girouette pointe sa proue au-dessus d'une sphère ornée des quatre points cardinaux, offrant l'heure, au cadran gravé, par deux blanches aiguilles.

Le bâtiment lui-même, de style normand moderne, marie le colombage à la nudité des fouettis de ciment, mais l'architecte M. Roger PRUVOST, nous a épargné les disgrâces de la mode actuelle, et l'heureux ensemble séduit le visiteur au croisement des routes, dont le regard s'était arrêté sur l'agréable décor de la ferme et du château du VRAC.

L'école des filles, plus simple, malgré son appropriation récente, semble à l'écart ou en pénitence. Est-ce pour permettre à l'institutrice d'y méditer à l'aise, toutes oiselles envolées, en écoutant chanter celles des boqueteaux voisins ? N'importe, le carrefour est charmant et la tentation bien forte de s'engager sous les ombrages parfumés d'où s'apercoit quelques instants encore le spendide panorama de la crique aux falaises.

Au coin même de la venelle parallèle à l'Eglise, l'ai pu, examiner au premier étage d'un café, une curieuse peinture représentant l'ancienne Bouille, que datent sa grisaille et certains détails figurant sur la toile barbouillée sans doute par un pinceau naïf, de la fin du XVIII^e ou du commencement du XIX^e. Elle étale en panorama, le port vu de Sahurs, avec ses petits bateaux, ses gribanes, son chemin et ses chevaux de halage, ses personnages en costumes d'autrefois.

Le tout manque certes de proportions, la perspective est mal observée et l'artiste n'a pas cru devoir signer son œuvre. Mais il y a là un document amusant, grâce auquel on peut essayer de repérer tel ou tel coin, notamment la maison d'Albert LAMBERT dans la côte.

C'est ainsi que nous constatons la disparition de la vieille halle au blé dont la lourde charpente de chêne, de tulles revêtue, portée par six gros piliers carrés en pierre avec chapiteau à tailloir, servait depuis longtemps d'auberge face à l'église et anéantie en 1960; elle datait du XI° siècle (?) époque de la prospérité du commerce des blés vendus à La Bouille pour alimenter les moulins de Moulineaux.

Une autre halle, démolie vers 1850, datait du XVI° siècle. On regrette également ses huit gros piliers cylindriques en pierre, du même style que ceux de l'église, don probable du Marquis d'Etampes.

D'ailleurs, les marchés et foires de La Bouille étaient célèbres. Sur les instances de la Duchesse de Valentinois, Henri II avait établi, en 1552, une foire franche tenant ses étaux pendant huit jours, à partir du 29 Août de chaque année, le Marquis de Mauny avait également obtenu, outre l'ouverture d'un grenier à sel et la création de deux autres foires.

Celles-ci furent supprimées à la suite d'une échauffourée au cours de laquelle les Bouillais, plus pacifiques d'ordinaire, enlevèrent à Moulineaux les approvisionnements destinés à Rouen. Néanmoins, jusqu'en 1702, au dire de Thomas Corneille, un important commerce de viande de boucherie attirait chaque samedi, une clientèle empressée.

Ainsi, bon petit port au XIII° siècle, puis village devenu centre touristique, La Bouille, qui pourtant a vu diminuer sa population (plus de mille habitants au Moyen-Age, 960 en 1793, 867 en 1806, 450 en 1935) conte sa gloire à toutes les autos arrêtées sur sa chaussée. Mais si d'autres bourgades plus grandes ou plus riches de monuments cherchent à retenir le voyageur pressé de courir au hasard des chemins, nulle ne peut se vanter de plus haute origine et de pèlerinages où figurent les plus nobles et les plus illustres figures.

A TRAVERS RUES ET VENELLES

En flânant sans hâte entre les logis du bourg, on constate que La Bouille a conservé en partie son visage d'autrefois, dans les rues et venelles que Quillebeuf seul pourrait lui envier. Mais tandis que dans la petite ville chère à Th. FERET, une impression de tristesse et de deuil saisit le visiteur parcourant ses couloirs bordés de maisons noires et humides, ici, à part quelques exceptions, les façades et pignons rient au soleil ou cherchent à capter malgré l'exiguité des artères, un pan de ciel bleu.

Deux voies parallèles desservent l'agglomération. La plus longue étend son ruban ourlé de logis de pierres, cailloux, briques ou colombages, depuis le chemin de Rouen, jusqu'au quai. Après dégagé le chevet élégant et gracieux aux étroits fenestrages de l'église, dont les tuiles aux tons patinés chantent l'harmonie des couleurs, elle longe l'ancien cimetière où la croix un peu fruste hausse ses bras au-dessus du mur maussade, puis elle fonce à travers l'agglomération. Une maison à pans de bois bien conservée en annonce quelques autres dressées côte à côte, sacrifiant cours et retraits, à l'exception de celles bordant la falaise dont les jardins fleurissent sous la menace perpétuelle des chutes de blocs et de pierraille.

Je regrette qu'à défaut de numéro, ces demeures n'aient point arboré quelque cocarde de signalement, enseigne ou panonceau, dénomination ou symbole, à l'instar des auberges, faisant grincer la tôle au souffle des vents d'ouest. Comment signaler, en effet, telle ou telle façade autrement que par à peu près ?

Sur une placette, par exemple, une maison pittoresque à base de pierre, coiffée d'un haut toit de tuiles agrémenté d'une lucarne, enserrait hier d'un jardinet minuscule comme une fillette étreint sa poupée d'un soir avec tendresse que l'insignifiance de l'objet ne peut atténuer. Pourquoi l'a-t-on supprimé?

Elles sont ainsi quelques douairières accortes dans leur robe bigarrée de pierres et briques, abris de pêcheurs ou bateliers qui, au nombre de quatre-vingts dit-on, au XVII° siècle, constituaient une partie de la population bouillaise.

Des occupants sédentaires en ont modifié peut-être l'intérieur devenu plus bourgeois, sans que le mobilier réponde toujours aux règles du bon goût, mais nos aïeuls y retrouveraient sans doute l'ancien aspect et la note chantante des matériaux décolorés, au bord d'étroits trottoirs que ne frôle plus les charrettes descendues de la côte rapide et ravinée, d'où elles s'engouffraient non sans dommage parfois dans la ruelle séculaire.

Précisément, à l'angle de la rude montée rappelant le souvenir d'Albert Lambert, le grenier à sel de jadis, bâtiment sans caractère, écrase sa lucarne fermée à tout jamais aux gens de la gabelle.

En face, l'ancien Hôtel-de-Ville, restauré en maison d'habitation depuis le transfèrement des bureaux et archives au nouveau groupe scolaire, ne conserve de sa primitive affectation que la cloche et le cadran.

C'est là pourtant, qu'en 1930, les curlosités locales installées sous le plafond bas de l'appartement du rez-dechaussée où, à côté des œuvres d'Hector Malot, se détachait, sur l'un des murs, la photographie de ce dernier, près du portrait du Colonel Perrin, dont ce bout de rue porte le nom, et de celui du Docteur Magalon, l'un des maires les plus estimés.

D'ailleurs, au mémorial des premiers magistrats qui ont successivement tenu les rênes de l'administration, je lisai le nom de Jean-Baptiste Malot, père du romancier qui, de 1808 à 1830, maintenu à son poste par la confiance des électeurs, bat jusqu'ici tous les records, puisque de tous ces collègues « porte-écharpe », lui seul a gardé la sienne vingt-deux ans !

Il y avait à l'entrée, une précieuse aquarelle de Le Braz, représentant la place Saint-Michel en 1828, reproduite par le jeune Albert Normand, voisinant avec d'autres lithographies retraçant la physionomie de La Bouille d'autrefois.

A l'écart, dans un coin, la vieille cloche du marché, aux fleurs de lys martelées par les révolutionnaires, languissait de ne plus appeler les chalands autour des corbeilles.

Des coupures de journaux, des notes sur La Bouille, écrites par le fameux Washington Irving, lors de son passage ici, en 1828. Il y décrit l'église et l'aspect du pays, son hôtel avec sa chambre garnie de papier peint, ses deux lits à rideaux, la grande armoire contenant le linge de la maison et l'immense cheminée à feu de bois, avec des vases en verre ornés de roses. Mais où se trouvait cet hôtel et comment le retrouverait-on aujourd'hui ?

On pourrait d'ailleurs faire d'autres découvertes en continuant les flâneries dans ce quartier. Des lucarnes pittoresques obligent à saluer des charpentes apparentes, haussées sur rez-de-chaussée de pierre.

La rue Hector Malot, plus proche du quai, d'où l'on apercoit la silhouette de l'église, s'honore de conserver la maison gothique à l'archange, elle s'ouvre sur la place Saint-Michel, où des logis construits en pierres et briques, donnent à ce carrefour un aspect urbain, que complète en face, un enchevêtrement de toits du côté de Caumont.

Quant aux venelles étroites, sombres et moyenâgeuses à souhait, elles glissent çà et là entre de vieux logis dont les pijards puissants s'arc-boutant aux charpentes, s'appuient sur des solins résistants fournis par les carrières voisines.

'Mais le passé raconte ainsi ses craintes au temps des guerres incessantes, de troubles civils ou d'irruptions de malandrins, rapprochant les toits de lucarnes à hennins pour la défense commune de ceux qu'ils abritaient.

C'est pur hasard que l'incendie n'ait point exercé ses ravages dans ces groupes, où les charpentes eussent offert un aliment de choix aux flammes destructives. Cà et là encore, une note pittoresque, un auvent moussu, un puits aux membres déjetés. Notre-Dame des Arts dans sa niche d'azur, surveille toujours la rue.

Dans ce jardin, le manoir Bon-Accueil tente par ses ombrages et sa poésie, tandis que, près de là, des greniers à étentes rappellent que l'industrie du drap était en honneur à La Bouille au XVIII^e siècle.

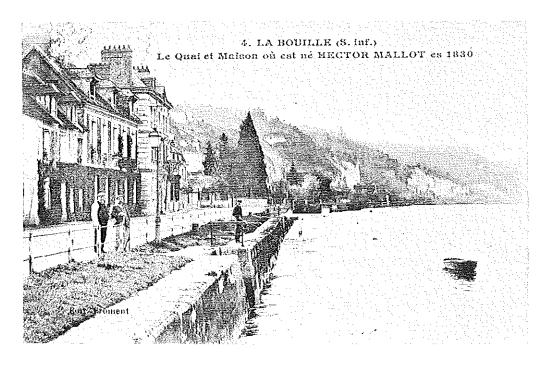
Enfin, si certains commerçants ont tenu à se mettre à la moderne, d'autres ont conservé comme vitrines les fenêtres ordinaires des maisons. Un charcutier a eu l'ingénieuse idée, à l'angle de la rue Quicampait, d'accrocher en guise de panonceau, un cochon en tôle, réclame parlante appropriée. Or, ces notes amusantes font plus pour l'originalité d'un bourg comme celui-ci, que les banalités de copies qui, voulant prétendre aux spendeurs de la ville, n'en sont toujours que de pâles reproductions. Mais le goût et l'amour du beau ne courent pas les rues, car ils ne s'apprennent ni l'un, ni l'autre, comme formules mathématiques et tous les efforts artistiques des professeurs d'esthétique échouent trop souvent en se butant à l'ignorance ou au dédain.

(à suivre) Jean-Pierre FESSARD.

Extrait du livre de Edmond SPALIKOWSKI

LETTRE A HECTOR-MALOT DE MONSIEUR DRAPEAU

Maître Ch. Drapeau Notaire à La Bouille près Rouen



La Bouille, le 3 Janvier 1872

Mon Cher Monsieur,

Veuillez bien croire que l'intérêt ou le but d'une récompense n'a été pour rien dans la longue lettre que je vous ai écrite - un peu de patriotisme m'a tenu éveillé et réchauffé et j'ai pris le temps sur celui destiné au sommeil.

Mais puisque j'y suis, comme les détails les plus infimes peuvent servir aux romanciers, je vais vous en donner quelquesuns sans ordre et comme ils vont me revenir à la mémoire.

Vous connaissez la maison de votre sœur, Mme BEAUVET et comment elle m'a vendu une partie de maison que j'ai réunie à la mienne : elle me louait la chambre du 1^{cr}, de la partie lui restant et s'était réservé le bas pour une buanderie et le premier pour y mettre du bois. Chassée pour ainsi dire de chez elle par une horde de Prussiens dont elle avait peur, votre nièce avait ouvert la porte donnant de chez elle et venait s'installer dans la chambre du 1^{er} pour venir vivre avec nous et être du moins un peu plus tranquiile; mais elle n'en eut pas le temps et pendant qu'elle faisait le lit, une nouvelle ruée de Prussiens venait envahir son nouveau logement et brisait les portes de communications avec ma maison. Votre nièce fut obligée de se réfugier chez DUPARC, boucher. Je clouai et recondamnait les portes, laissant les Prussiens installés chez votre nièce mais ce fut en vain.

J'avais un assez fort contingent de Prussiens logés chez moi et auquel il me fallait fournir tout à discrétion. Un jour qu'ils déjeunaient à une grande table et que nous en faisions autant sur un guéridon, Sidonie, ma seconde fille me dit « Papa, il y a du monde dans le salon ». Elle monte et y trouve 3 musiciens du 43° grenadiers prussiens qui, après avoir brisé les communications de ma maison à celle de votre nièce, avaient forcé les serrures des placards et pillaient mon linge. Trois d'entre eux se hâtèrent de déguerpir mais un quatrième était baissé et chargé d'une pile de livres de musique de piano. Il était pris par une jeune fille. « Que faites-vous ici lui dit-elle ? » Mais... logement ah oui fit-elle, logement dans les armoires et linge ! » elle lui arrache la musique des mains, et, du bout du doigt le fait filer devant elle et sortir par où il était venu. C'étaient des musiciens, et il y avait à la Bouille, deux corps de musique pour faire les honneurs au général et à son étatmajor. Musiciens, les instruments avaient dû les tenter. Les papiers de musique aussi, et en effet il nous manquait le violon de mon fils, J'allais me plaindre au chirurgien qui parlait bien le français : « Vous, Monsieur le Maire dit-il, nos soldats vous pillent ?... Moi, le Maire, tout comme les autres, répondis-je... Oh, cela ne se passera pas ainsi dit-il» et de suite il alla trouver le Major qui courut après moi, me fit lui montrer tout, fit venir les Chefs de Musique qui ne tardèrent pas à retrouver le violon et plusieurs paquets de mouchoirs, les plus fins et les mieux brodés, cachés sous les lits qu'occupaient nos voleurs, l'un d'eux fut amené et reconnu par ma fille et son affaire ne devait pas être bonne, car le malheureux était vert et balbutiait. Les sacs furent visités, mais on ne trouva plus rien et le lendemain matin le corps de musique du 43°, (le meilleur de l'armée disait-on), était renvoyé du quartier général de La Bouille.

Mon étude a été respectée lors de l'arrivée des Prussiens, un capitaine tout énorme, menaçant, et m'ordonnant d'ouvrir, s'apercevant de ce que c'était, me dit « Ah ! Barreau. . . fermez, fermez » les coups de crosse dans la porte cessèrent, quelques mots allemands furent écrits sur cette porte à la craie et jamais depuis ils n'en demandèrent l'ouverture. Un officier, parfait gentleman, tué depuis là, visitant un jour, se découvrait devant mes minutes, ce qu'il n'avait pas fait devant ma femme et mes filles.

Le 4 janvier, après la bataille, les Prussiens vinrent de suite se réinstaller à La Bouille et firent prisonniers de malheureux malades installés chez Monsieur Le Bocque au Vrac. Notre religieuse institutrice mieux avisée fit peur aux Prussiens « nos malades ont la petite vérole dit-elle » et ils n'osèrent pas entrer. C'est ainsi qu'elle a empêché nombre de solides soldats ou francs-tireurs restés ici malades après la retraite de Buchy ou après le 4 janvier, d'être faits prisonniers. Ensuite, lorsqu'ils étalent guéris nous les déguisions, nous imaginions toutes sortes de tours pour les faire traverser les lignes et leur faire rejoindre leurs corps. Un jour que nous voulions en faire conduire deux à Rouen, nous les avions fait sortir de l'hôpital, chargés de seaux et la religieuse les avait conduits au Vrac où la voiture munie d'un laisser-passer prussien devait les prendre; mais je ne sais pourquoi, le volturier refusa d'arrêter, peut-être ne devait-on pas le payer autant qu'il l'eut voulu. Comment faire rentrer ces gens là et qu'en faire ? La religieuse prévenue vient les chercher, leur fait rapporter les seaux pleins d'eau, puis, une fois rentrés à l'hôpital : vite au lit, c'est partie remise, et quelques jours après, ils étaient conduits à Rouen.

Comme les Prussiens montaient la garde à la porte de l'hôpital, il fallait user de toutes sortes de ruses pour les tromper. Un jour, l'instituteur la rencontre portant des seaux d'eau et le nez armé d'une paire d'énormes lunettes bleues. « Tiens ma Sœur, je ne vous avais encore jamais vue en lunettes » « Chut fit-elle, c'est pour qu'ils ne me reconnaissent pas et croient que nous sommes deux ». Cette pauvre religieuse qui, à l'approche de l'ennemi, tremblait et voulait changer d'habits, que j'avais été obligé de rassurer, en était venue à tenir tête aux Prussiens, à leur offrir de l'eau ou de la tisane, lorsqu'ils exigeaient du cognac. Elle couchait sur les fusils et les chassepots de ses malades et les Prussiens qui avaient fouillé toute sa maison de fond en comble, n'osèrent pas toucher à son lit.

Cette femme, je l'ai présentée à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen qui lui a décerné le Prix Dumanoir, elle l'avait bien mérité par son dévouement et son courage, car le jour de la bataille, elle aussi alla ramasser les blessés et entendre siffler les balles à ses oreilles. La faire récompenser a été une grande joie pour moi, il me sembla qu'on me récompensait moi-même, j'avais oublié tous mes tracas, les mauvais traitements, mes pertes, tout, il me semblait que je portais la Croix de la Légion d'Honneur et la pauvre femme me disait « Mais vous en avez fait autant que moi ». Il ne s'est trouvé dans l'Académie qu'une seule voix pour lui refuser le prix, mais, comme me le dit le Secrétaire, c'était une voix de Prussien, M. Fischer, Professeur d'allemand, au lycée de Rouen, que ses confrères, les Professeurs, ont contraint à quitter la place. Il passait pour avoir été le rédacteur du « Moniteur de Rouen », journal du Préfet prussien pendant l'occupation et que les Officiers prussiens eux-mêmes appelaient le « Menteur de Rouen ». Vous devez connaître la revue des Drapeaux Noirs à Rouen.

Pendant le séjour des Français, séjour blen court, hélas, j'eus à loger d'abord un Capitaine et un Sous-Lieutenant des Mobiles de l'Ardèche, leurs Ordonnances et deux Sous-Officiers de leur compagnie. Le Capitaine était M. de la Boissière, il a été décoré depuis. Le Sous-Lieutenant vient de m'envoyer sa carte

que je copie « Louis de Pazanan, agent voyer comptable à Privas, témoignage de reconnaissance de la part du Sous-Lieutenant des Mobiles de l'Ardèche qui logea chez vous la nuit du 30 au 31 Décembre 1870. Vous savez comment nous fûmes attaqués le 4 Janvier au matin, nous nous battîmes jusqu'à 5 heures du soir et nous nous retirâmes ensuite à Pont-l'Evêque et Brionne, où nous restâmes au repos, j'eus le bonheur de n'être pas blessé dans cette journée et 3 jours après ce combat, je fus nommé Lieutenant. Nous restâmes dans les environs de Caen jusqu'au mois d'Avril, époque à laquelle nous nous mîmes en route pour rentrer chez nous. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, etc... ».

Je logeai ensuite M. Beaudelaire, Lieutenant, commandant les Francs-Tireurs de Lisieux et leurs Sergents-Majors et Sergents, le combat du 4 Janvier les fit partir et mon Garde-Champêtre laissa prendre aux Prussiens leurs sacs que je l'avais chargé de cacher dans les roches de la côte. L'un d'eux, le Sergent-Major des Eclaireurs de Caen, Gustave Dufour, rue aux Champs.

ÉTAT-CIVIL ANNÉE 1979

NAISSANCES

BENOIT Alan, 6 Novembre
CHARPENTIER Matthieu, 28 Septembre
CRESPY Julien, 12 Septembre
HURLIN Sébastien, 9 Décembre
LAMBERT Anne-Lise, 24 Juillet
LE MONIES DE SAGAZAN Clémence, 17 Décembre
RAGOT Alexandre, 23 Novembre

MARIAGES

Gabriel CALVEZ et Annick AUVRAY, 17 Mars

Daniel BENOIT et Marie-José LE BARTZ, 21 Avril

Marcel LECOMTE et Catherine BILEK, 28 Avril

Stéphane FOURNIER et Laurence GUILLIEC, 26 Mai

Eric DELARUE et Evelyne QUEVAL, 23 Juin

Patrice HOUIS et Pascale MICHEL, 30 Juin

Jean-Jacques BARIL et Eva BOUEDO-MOREL, 8 Septembre

Jacques HUET et Véronique LEFEEZ, 8 Septembre

DIVORCES

DUPREY Pierre et JOLY Annie MOREL Jean et SAUBRY-BOBET Christine

DÉCÈS

COUFFRANT Rémi, 2 Janvier MOREL, épouse MALLET France, 25 Juillet

TRANSCRIPTIONS

CHAVATTE, Veuve LECOMPTE Marie, 28 Juin CLERISSE Maurice, 6 Janvier DESMARE, Veuve LANGLOIS Maria, 5 Mars JEAN Gabriel, 20 Décembre

QUÊTES EFFECTUÉES AUX MARIAGES DU 2º SEMESTRE 1979

BARIL - BOUEDO-MOREL	 138,05
HUET-LEFEEZ	 151,10

TOTAL: 289,15

CONCOURS DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIES 1979

DIPLOME DE FÉLICITATIONS attribué

- à la Commune (villes et villages fleuris 2° catégorie)
- à M. Chaperon (maisons fleuries 6e catégorie)

Remise des récompenses le 2 Février 1980, à la Préfecture

Le Gérant : Dr CHEVALLIER, Maire.

